

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Textes, culture, publics,

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Textes, culture, publics* propose un cursus en deux ans, avec deux spécialités partageant un tronc commun, mais structurées assez indépendamment et bien différenciées dans leurs contenus et leurs objectifs.

La spécialité *Littérature française et comparée*, préparant au doctorat, est orientée vers la recherche en Lettres. Elle permet l'acquisition d'un haut niveau de culture littéraire et de la capacité à mener des recherches individuelles dans le domaine (définition et conduite d'un projet, constitution d'un appareil critique, respect de l'éthique de la recherche, etc.), ainsi que l'acquisition des pré-requis permettant de passer certains concours, tels que l'Agrégation de Lettres. La rédaction d'un mémoire de recherche y tient une place importante. La formation est proposée en présentiel et offerte à distance.

La spécialité *Développements des publics de la culture* est à visée professionnelle. Croisant les acquis de la recherche universitaire avec l'expérience des professionnels en exercice, elle forme les étudiants aux compétences nécessaires pour exercer des responsabilités dans des institutions culturelles diverses (musées, théâtres, centres d'art, festivals, bibliothèques et médiathèques), à travers des enseignements ciblés vers des compétences spécifiques (connaissance des publics, stratégie de communication et de marketing, démarche de projet et partenariat, politique tarifaire, culture et développement durables des territoires, etc.). Les stages y tiennent une place importante.

Elle est ouverte à la formation continue, aux professionnels en reprise d'études.

La formation est dispensée à l'Université de Rouen, à l'UFR Lettres, sur le Campus de Mont-Saint-Aignan.

Synthèse de l'évaluation

La formation est adossée à une équipe de recherche très active, de haut niveau scientifique, qui assure une initiation à tous les aspects de la recherche. Cela profite pleinement à la spécialité *Littérature française et comparée*, qui bénéficie du dynamisme et de l'attractivité de l'équipe de recherche CEREdi (Centre d'Etudes et de Recherches « Editer-interpréter », EA 3229).

On note un très bon taux d'encadrement, un suivi personnalisé des étudiants, par une équipe pédagogique variée, très impliquée dans le pilotage de la formation. Parmi les autres points forts, on relève la richesse des partenariats avec les acteurs culturels locaux et régionaux, qui bénéficie à l'ensemble de la formation, et tout particulièrement aux étudiants de *Développements des publics de la culture*, spécialité très attractive, au cursus riche. Les stages et les recrutements à l'issue de la formation s'en trouvent favorisés, ce qui constitue un point-clé dans une spécialité orientée vers le monde professionnel. L'insertion sur le marché du travail des étudiants ayant suivi la spécialité *Développements des publics de la culture* est confirmée par les enquêtes. Elle se révèle satisfaisante.

La spécialité *Littérature française et comparée*, théorique et exigeante, souffre en revanche d'un taux d'échec élevé et de la difficulté à trouver des débouchés directs (les poursuites en doctorat sont rares). On regrette l'absence d'information sur le devenir des diplômés. Une réflexion s'impose pour faciliter les réorientations (concours de recrutement de l'enseignement secondaire) ou la préparation à des débouchés alternatifs (concours administratifs, édition numérique par exemple). Une réflexion s'impose aussi concernant l'articulation entre les deux spécialités, qui paraît relativement faible dans la formule actuelle : la nature assez distincte de la spécialité *Développements des publics de la culture* n'exclut pas de renforcer les mutualisations.

Enfin, la mobilité internationale devrait être développée : les conventions avec des partenaires étrangers existent et doivent être davantage exploitées.

Points forts :

- Suivi individualisé des étudiants, grâce à un bon taux d'encadrement.
- Multiplicité des partenariats avec les acteurs culturels locaux et régionaux.
- Adossement de la formation à un laboratoire dynamique et attractif, qui permet une véritable initiation à la recherche dans la spécialité *Littérature française et comparée*.
- Richesse du cursus et attractivité de la spécialité *Développements des publics de la culture*.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés de la spécialité *Développements des publics de la culture*.

Points faibles :

- Absence d'information sur le devenir des étudiants dans la spécialité *Littérature française et comparée*.
- Ouverture à l'international encore faible dans l'ensemble de la mention (mobilité étudiante sortante particulièrement).
- Absence de supplément au diplôme et de portefeuille de compétences.

Recommandations :

- Diversifier les objectifs professionnels de la spécialité *Littérature française et comparée*.
- Renforcer la cohérence de l'offre de cours de la spécialité *Développements des publics de la culture* (regroupements nécessaires).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette mention de master articule deux spécialités : la première orientée vers la recherche en <i>Littérature française et comparée</i> (spécialité 1) ; la seconde, professionnalisante, vers les métiers de la culture <i>Développements des publics de la culture</i>, spécialité 2).</p> <p>Ces spécialisations partagent un tronc commun en M1 (une unité d'enseignement mutualisée), mais se distinguent nettement, pour le reste, dans leurs contenus et leurs finalités. Sont ainsi concernés des profils d'étudiants et des débouchés différents. Les cursus témoignent de l'adéquation aux objectifs visés dans chacune des deux spécialisations. Il en va de même pour l'importance du mémoire de recherche en spécialité 1 et du stage en spécialité 2.</p> <p>Des regroupements de cours dans la spécialité 2 permettraient cependant de renforcer la cohérence de l'offre.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Adossé au laboratoire Cérédi (Centre d'Etudes et de Recherches « Editer-interpréter », EA 3229), ce master bénéficie d'un excellent environnement de recherche, qui profite notamment à la spécialité 1 (<i>Littérature française et comparée</i>).</p> <p>La seule formation équivalente dans la région se trouve à Caen.</p> <p>Les partenariats avec les associations et institutions culturelles sont nombreux dans chacune des deux spécialités : associations liées au patrimoine des écrivains locaux (Corneille, Maupassant, Flaubert, par exemple) ; ateliers littéraires (« Fictions »), plusieurs musées, théâtres, opéras ; festivals ; institutions diverses (Conservatoire, Cité de la musique, Centre international de Cerisy-la-Salle, etc.). Dans chaque cas, les collaborations concrètes sont étayées. Elles constituent un point fort.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Constituée d'enseignants-chercheurs, l'équipe pédagogique est étoffée : 19 Maîtres de Conférences, huit Professeurs, un Professeur Agrégé détaché, un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Ils relèvent principalement de la 9e section du CNU (Conseil National des Universités), Langue et littérature françaises, mais aussi de la 10e section (Littérature comparée), et de la 18e section (Arts dramatiques). C'est la garantie d'un encadrement de qualité sur des sujets de recherche (mémoires) très variés.</p> <p>La spécialité 2 repose sur le concours de spécialistes d'autres disciplines (langues, informatique, sociologie, droit par ex.), de professionnels de la culture, de consultants. On peut regretter que les professionnels extérieurs au monde de l'enseignement ne soient pas plus nombreux, en raison de limites budgétaires notamment.</p> <p>L'implication de l'équipe formée par les titulaires est nette, avec des responsabilités bien réparties. Le pilotage, collégial, paraît en conséquence bien assuré.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En légère décroissance, les effectifs en M1 sont passés de 72 à 58 de 2010-2011 à 2014-2015, mais ils sont stables en M2 (entre 60 et 75 selon les années). Ces chiffres incluent les étudiants suivant l'enseignement à distance, dont la proportion n'est pas indiquée. La spécialité 1, non sélective, accueille plus d'étudiants que la spécialité 2, professionnalisante, dont les effectifs sont limités à 25 par promotion.</p> <p>Le déroulement des études n'est pas du même type : taux d'échec élevé en spécialité <i>Littérature française et comparée</i> (plus de 50 % entre le M1 et le M2), faible en spécialité <i>Développement des publics de la culture</i> (sélective). Les taux de réussite en M2 sont satisfaisants : en 2012-2013, on compte 25 validations de diplômes pour 31 inscrits en M2 dans la spécialité <i>Développement des publics de la culture</i>, et 12 validations de diplômes pour 21 inscrits en M2 dans la spécialité <i>Littérature française et comparée</i>.</p> <p>L'insertion professionnelle n'est guère documentée dans la spécialité 1, alors qu'elle l'est de manière détaillée dans la spécialité 2, grâce aux efforts d'enquêtes menés par les responsables de la formation. Les données obtenues montrent que les débouchés professionnels de cette spécialité sont réels. Les diplômés obtiennent des postes en lien avec leur formation, au niveau « cadre du domaine culturel » ou plus souvent « profession intermédiaire du domaine culturel » (niveau initial inférieur à leur diplôme, mais qui peut ouvrir à de possibles progressions de carrière).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master est adossé au laboratoire CÉRÉdi, qui excelle dans certains domaines (édition, réception, interprétation et transformation des œuvres artistiques, recherche sur le théâtre et les arts de la scène). Cela bénéficie à la spécialité 1. L'assistance aux colloques, journées d'études ou séminaire, avec rédaction de synthèses, fait partie de la formation pour les étudiants de cette spécialité recherche. Ceux-ci doivent par ailleurs rédiger un mémoire de recherche personnel sur deux ans, de taille conséquente (120 p.), qui constitue le principal coefficient du M2.</p> <p>Les étudiants de la spécialité 2, a priori moins concernés, doivent cependant participer à l'organisation de manifestations scientifiques.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité 1 prépare surtout à la poursuite d'études en doctorat. La formation est par conséquent surtout théorique.</p> <p>La spécialité 2 prépare aux métiers de la culture. La professionnalisation se fait par des stages ; par un nombre significatif d'enseignements confiés à des professionnels (environ la moitié des enseignements) ; par des actions d'information. De nombreuses actions ont été mises en place pour permettre aux étudiants de cette spécialité de se constituer un réseau professionnel (forums, soirées, tables rondes, contacts avec l'Association pour l'Emploi des cadres).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans la spécialité 1, il n'y a pas de stage, mais un mémoire de recherche sur deux ans. Les normes présidant à l'évaluation de ce mémoire, bien explicitées, sont exigeantes. Cela étant, on peut s'interroger sur l'absence complète de stage dans des institutions extérieures à l'université au vu de la rareté des poursuites en doctorat (d'après les résultats d'enquête lacunaires de l'OVEFIP, Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle) et des débouchés ultérieurs de la recherche en Lettres.</p>

	<p>Dans la spécialité 2, on note une place importante et justifiée des stages (quatre semaines minimum en M1, avec un rapport de taille conséquente ; 12 semaines minimum en M2, avec rédaction d'un véritable mémoire professionnel). Ces stages sont encadrés par deux tuteurs, l'un professionnel et l'autre universitaire.</p>
Place de l'international	<p>Les deux spécialités ont là encore des caractéristiques différentes dues à leurs spécificités. Les deux spécialités incluent l'enseignement des langues dans le cursus, et l'enseignement de certaines matières en langue anglaise est un élément positif.</p> <p>On note une mobilité entrante réelle, quoique limitée (entre 5 et 10 étudiants accueillis chaque année, soit au moins 10 % de l'effectif), via Campus France, le projet Battuta ou des conventions avec des universités partenaires (provenance : Europe, Afrique du Nord, Canada, Colombie, Gabon...). En revanche, les mobilités sortantes sont rares (entre 0 et 3 selon les années).</p> <p>Dans la spécialité 2, les stages à l'étranger offrent aux étudiants la possibilité d'une mobilité sortante (Canada, Cameroun, Etats-Unis, Royaume-Uni, Nigéria, Islande, Belgique).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La spécialité 1 est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence en Lettres. Une équivalence peut être accordée à des étudiants en reprise d'études. Il n'existe pas de dispositif particulier d'aide à la réussite, mais les responsables notent que le taux d'encadrement est très favorable.</p> <p>La spécialité 2 sélectionne sur dossier présenté en commission, puis sur audition. Son recrutement est national (une majorité d'étudiants est normande, mais les recrutés proviennent aussi d'autres régions). Certains étudiants s'inscrivent dans le cadre de la formation continue, ou suite à une réorientation professionnelle. Les petits effectifs favorisent l'accompagnement individualisé du projet professionnel.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Dans la spécialité 1, l'alternance cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD) est de règle, permettant, selon les responsables, un entraînement régulier tout au long du semestre. Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) enseignées dans une UE de « Méthodes » ne semblent pas jouer de rôle particulier, mis à part dans l'enseignement à distance. Concernant ce dernier dispositif, le dossier est lacunaire : on ne sait pas quel effectif est concerné, ni quelles sont les modalités.</p> <p>La spécialité 2 fait au contraire une large place aux TICE et aux NTIC (Nouvelles Technologiques de l'Information et de la Communication), car elles font partie des compétences exigées pour l'insertion professionnelle de leurs diplômés.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont adaptées à chacune des spécialités, avec des proportions variables de contrôle continu et de contrôle terminal.</p> <p>Dans la spécialité 1, le mémoire de recherche tient une grande place, qui se traduit dans les coefficients, surtout en M2. Le jury d'examen se réunit quatre fois dans l'année, ce qui est le gage d'un suivi sérieux du travail des étudiants de la part de l'équipe pédagogique.</p> <p>La spécialité 2 combine évaluation par la mise en situation professionnelle et évaluations classiques (dossiers, examens). Les responsables notent la fragmentation induite par la multiplicité de cours à petits volumes horaires, difficile à gérer pour les étudiants. Ils proposent des solutions pour y remédier (regroupement de certains cours).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas de supplément au diplôme ni de portefeuille de compétences, ce qui est regrettable.</p> <p>Dans la spécialité 2, les tuteurs de stage remplissent des fiches d'évaluation, tandis que le tuteur pédagogique veille à l'acquisition des compétences. Des bilans sont régulièrement réalisés.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi par l'Observatoire de la Vie étudiante (OVEFIP) ne permet pas de connaître le devenir des étudiants de la spécialité 1, en raison du très faible taux de réponses.</p> <p>Les renseignements sont beaucoup plus fournis concernant le devenir des étudiants dans la spécialité 2, d'autant que les informations de l'OVEFIP</p>

	<p>sont complétées par des enquêtes menées par les responsables de la formation. Les responsables livrent une analyse étayée et pertinente de ces résultats, qui traduisent une réussite globale de l'insertion des diplômés dans les métiers de la culture, malgré un contexte fortement concurrentiel et une évolution rapide du marché de l'emploi dans le secteur (restructuration des services culturels).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement existe, réunissant enseignants titulaires, personnalités extérieures, étudiants. Il se tient deux fois par an. La liste des membres du conseil montre que la part de la représentation étudiante est faible.</p> <p>Le compte-rendu du dernier conseil <i>Développements des publics de la culture</i> est fourni en annexe. De nombreuses pistes d'amélioration y sont esquissées (simplifier la maquette pour remédier à la fragmentation des cours ; développer les relations avec l'Institut d'Administration des Entreprises, réaménager le calendrier, par ex.).</p> <p>L'autoévaluation montre que ses résultats sont pris en compte dans la réflexion sur l'évolution de la formation.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.